

Action. — Le grand dorsal a pour usage : 1° d'abaisser le membre supérieur; 2° de le rapprocher du tronc en le portant en arrière; 3° de lui imprimer un mouvement de rotation qui a pour résultat de diriger sa face postérieure en dehors et l'externe en avant.

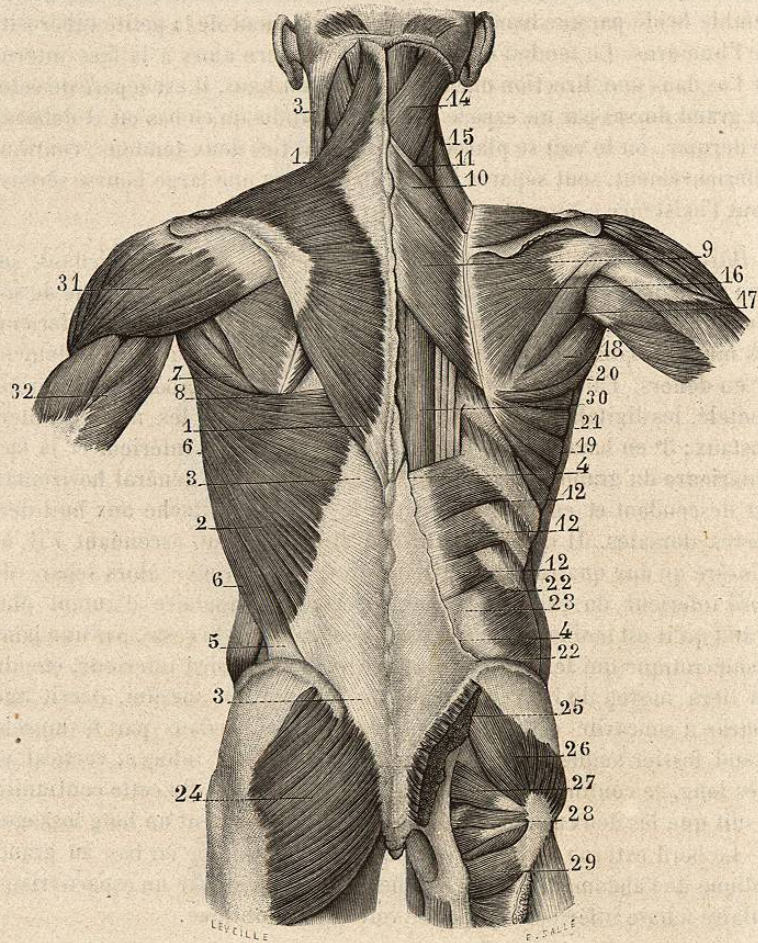


FIG. 304. — Couches musculaires superficielle et moyenne de la partie postérieure du tronc.

1, 1. Trapèze. — 2. Grand dorsal. — 3, 3. Aponévrose lombo-sacrée. — 4, 4. Partie de cette aponévrose qui dépend du grand dorsal. — 5. Faisceau par lequel ce muscle s'insère à la crête iliaque. — 6. Bord externe du même muscle. — 7. Grand rond. — 8. Bord supérieur du grand dorsal contournant le grand rond. — 9. Rhomboïde. — 10. Son faisceau supérieur. — 11. Bord supérieur du petit dentelé supérieur. — 12, 12, 12. Les trois faisceaux du petit dentelé inférieur. — 13. Sterno-mastoïdien. — 14. Splénus. — 15. Angulaire. — 16. Sous-épineux. — 17. Petit rond. — 18. Grand

Lorsque ces deux muscles prennent leur point d'appui sur l'humérus, ils soulèvent le tronc. Par leurs faisceaux antérieurs ou externes, ils élèvent les côtes, et prennent part, comme le faisceau claviculaire des trapèzes, aux grandes inspirations.

§ 2. — RÉGION DORSO-CERVICALE.

Quatre muscles contribuent à former cette région : le *rhomboïde*, l'*angulaire de l'omoplate*, le *petit dentelé supérieur*, le *petit dentelé inférieur*.

Préparation. — Après avoir étudié le trapèze et le grand dorsal, il suffit, pour découvrir l'angulaire, le rhomboïde et le petit dentelé inférieur, d'inciser verticalement ces deux muscles et de détacher chacune de leurs moitiés en les repoussant en dedans et en dehors. Au-dessous de la partie moyenne du trapèze se présente le rhomboïde, sur lequel il convient de fixer d'abord son attention. Celui-ci étant connu, on l'incisera aussi verticalement pour rejeter ensuite sa partie interne en dedans et l'externe en dehors, ce qui permettra d'observer son insertion scapulaire. On procédera alors à la préparation des petits dentelés; puis on complétera celle de l'angulaire en le renversant en dehors, afin de mettre en évidence ses insertions cervicales.

I. — Muscle rhomboïde.

Obliquement situé à la partie inférieure du cou et supérieure du dos; large et mince; remarquable surtout par sa figure très régulièrement rhomboïdale.

Insertions. — Il s'attache en dedans à la partie inférieure du ligament cervical postérieur, à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre du cou, à celles des quatre ou cinq premières vertèbres du dos et aux ligaments interépineux correspondants. Ces insertions ont lieu par des fibres aponévrotiques parallèles, obliquement descendantes, assez courtes et inégales supérieurement, où elles s'entremêlent aux fibres musculaires; plus longues et plus égales inférieurement, où elles forment une petite aponévrose de 2 centimètres de largeur.

Aux fibres aponévrotiques succèdent les fibres charnues. Celles-ci, situées sur le prolongement des précédentes et parallèles aussi, se dirigent de dedans en dehors et de haut en bas pour aller se fixer à l'interstice du

rond. — 19. Coupe du grand dorsal. — 20. Faisceau qui part de l'angle inférieur de l'omoplate et qui vient se joindre à ce muscle. — 21. Partie inférieure du grand dentelé. — 22, 22. Partie postérieure du petit oblique. — 23. Aponévrose postérieure de ce muscle concourant avec celle du petit dentelé inférieur et du grand dorsal à former l'aponévrose lombo-sacrée. — 24. Grand fessier. — 25. Coupe de ce muscle. — 26. Moyen fessier. — 27. Pyramidal. — 28. Le tendon de l'obturateur interne et les deux jumeaux. — 29. Carré crural. — 30. Sacro-lombaire et long dorsal. — 31. Dectoïde. — 32. Triceps brachial.

bord interne de l'omoplate, depuis l'angle inférieur de cet os jusqu'au milieu de l'intervalle compris entre son angle supérieur et son épine. Très souvent son insertion ne s'élève pas au-dessus de l'épine. Elle a lieu en haut, par de courtes fibres aponévrotiques. Dans le reste de son étendue, elle se fait sur une bandelette fibreuse qui suit la direction du bord interne de l'os, mais qui ne lui adhère que par ses extrémités et surtout par l'intérieure. Entre ces deux points extrêmes, elle n'est unie au bord spinal que par un simple tissu conjonctif. Cette bandelette est formée par l'ensemble des fibres tendineuses du rhomboïde, qui longe le bord spinal pour aller s'attacher à son angle inférieur.

A l'union du cinquième supérieur avec les quatre cinquièmes inférieurs du muscle, on remarque une ligne celluleuse, plus ou moins accusée, mais à peu près constante, qui le divise en deux parties. C'est à la partie la plus élevée que plusieurs anatomistes ont donné le nom de *petit rhomboïde*. Attaché en dedans au ligament cervical postérieur et à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre du cou, celui-ci s'insère en dehors, au dessus de l'épine de l'omoplate, entre cette épine et l'angulaire.

Rapports. — La face postérieure du rhomboïde est recouverte dans la plus grande partie de son étendue par le trapèze ; en bas et en dehors, elle se trouve en rapport avec la peau, et plus bas avec le grand dorsal. — Sa face antérieure répond au petit dentelé supérieur, au long dorsal, au sacro-lombaire, aux seconde, troisième, quatrième et cinquième côtes, et aux muscles intercostaux correspondants.

Action. — Le rhomboïde, au début de son action, communique à l'omoplate un mouvement de rotation qui a pour effet : 1° de déprimer son angle antérieur et d'abaisser le moignon de l'épaule ; 2° d'élever son angle inférieur en le rapprochant de la colonne vertébrale ; 3° de tendre la moitié inférieure du grand dentelé qui limite alors le mouvement de rotation. Si le muscle continue de se raccourcir, le scapulum est attiré en haut ; le grand dentelé se tend davantage, et comme l'omoplate lui offre un point fixe, il peut élever les côtes.

Le rhomboïde a donc pour destination principale d'imprimer à l'épaule un double mouvement de rotation et d'élévation, et pour destination accessoire de concourir, par l'intermédiaire du grand dentelé, à la dilatation du thorax ; de même que le trapèze et le grand dorsal, il ne prend part qu'aux grandes inspirations.

II. — Muscle angulaire.

L'angulaire, situé sur les parties latérale et postérieure du cou, est un muscle allongé et contourné ; simple, assez épais, et aplati d'avant en arrière inférieurement ; multifide, beaucoup plus mince, aplati de dehors en dedans supérieurement.

Insertions. — Il s'attache en haut à l'apophyse transverse de l'atlas, et au tubercule postérieur des apophyses transverses des trois vertèbres suivantes par des tendons d'autant plus grêles qu'ils sont plus inférieurs. A ces tendons succèdent des faisceaux charnus, en nombre égal, et aplatis aussi, qui augmentent de largeur et d'épaisseur en descendant, et qui se confondent vers le tiers inférieur du muscle. Ainsi constitué, celui-ci continue à se porter en bas en dehors, en se contournant de telle sorte que son bord postérieur devient interne et l'antérieur externe. — Il s'insère le plus habituellement, par de très courtes fibres aponévrotiques, à toute cette partie du bord spinal de l'omoplate qui se trouve située au-dessus de l'épine et qui limite en arrière la fosse sus-épineuse. Souvent il ne s'étend pas tout à fait jusqu'à l'épine. Chez quelques individus, il descend moins bas encore et se fixe alors réellement à son angle supérieur et interne, d'où la dénomination qui lui a été donnée ; mais ce mode d'implantation est le plus rare.

Rapports. — La face externe de l'angulaire est recouverte, de haut en bas, par le sterno-mastoïdien, la peau et le trapèze. — Sa face interne recouvre le bord externe du splénius, le transversaire, la portion cervicale du sacro-lombaire, et le petit dentelé supérieur.

Action. — La plupart des auteurs avaient admis, avec Winslow, qu'au moment où l'angulaire se contracte, l'omoplate tourne autour d'un axe fictif passant par sa partie centrale, et qu'en vertu de ce mouvement ses angles postérieurs s'élèvent, tandis que l'antérieur s'abaisse, entraînant avec lui tout le moignon de l'épaule. Mais Duchenne (de Boulogne) a été conduit, par ses expériences électro-physiologiques, à reconnaître que l'axe de rotation, beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait pensé, correspond à l'angle antérieur : c'est autour de cet angle lui-même que tourne l'omoplate ; il ne s'abaisse donc pas. Si les contractions deviennent plus énergiques, le muscle élève directement l'omoplate et par conséquent toute l'épaule. Son mode d'action par conséquent diffère beaucoup de celui du rhomboïde.

III. — Muscle petit dentelé supérieur.

Ce muscle, situé à la partie inférieure du cou et supérieure du dos, est aplati, extrêmement mince, quadrilatère.

Insertions. — Il s'attache en haut et en dedans, à la partie inférieure du ligament cervical postérieur, à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre du cou, et à celles des deux ou trois premières vertèbres du dos, par une aponévrose mince, composée de fibres parallèles, obliques en bas et en dehors, représentant la moitié environ de la longueur du muscle. Nées de cette aponévrose, les fibres charnues suivent la même

direction, puis se divisent en quatre digitations pour s'insérer par de courtes languettes tendineuses, de figure angulaire, au bord supérieur et à la face externe des seconde, troisième, quatrième et cinquième côtes. La première digitation s'attache très près de l'angle de la seconde côte; les autres s'éloignent d'autant plus de l'angle auquel elles correspondent, qu'elles sont plus inférieures. Quelquefois la quatrième digitation fait défaut. Chez certains individus, il en existe une cinquième qui se fixe à la sixième côte.

Rapports. — Le petit dentelé supérieur est recouvert sur la plus

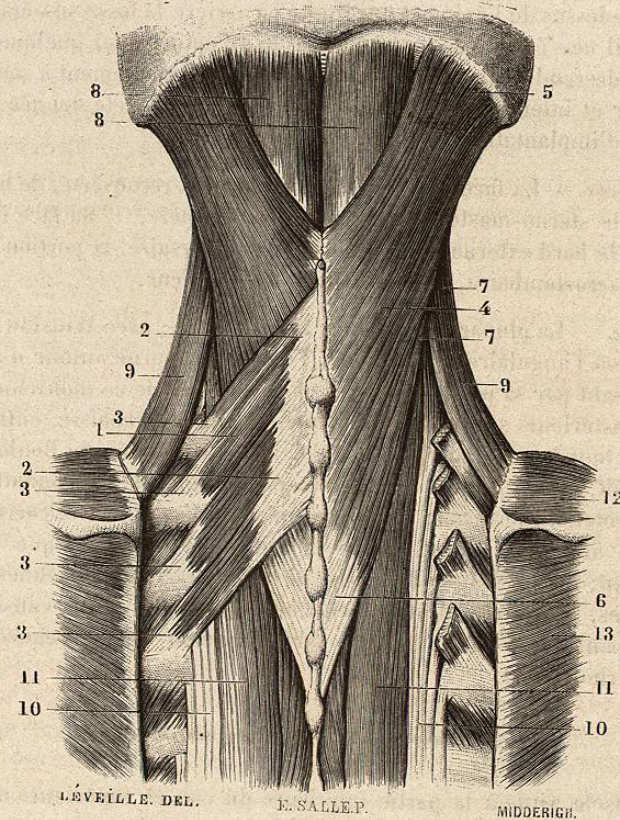


FIG. 305. — Muscles petit dentelé supérieur, splénius et angulaire.

1. Petit dentelé supérieur. — 2. Aponévrose par laquelle il s'insère aux apophyses épineuses. — 3, 3, 3, 3. Ses insertions costales. — 4. Splénius du côté droit. — 5. Son attache céphalique. — 6. Ses attaches inférieures et internes; lamelle tendineuse et triangulaire qui le termine. — 7. Portion cervicale de ce muscle se contournant et disparaissant sous sa portion céphalique. — 8, 8. Les grands complexus. — 9, 9. Angulaire de Pomplate. — 10, 10. Extrémité supérieure du sacro-lombaire. — 11, 11. Long dorsal.

grande partie de sa surface par le rhomboïde; en haut, où il débordé ce muscle, il est en rapport avec le trapèze et l'angulaire; en dehors, il est sous-jacent au grand dentelé. — Sa face antérieure ou profonde recouvre le splénius, le transversaire, le long dorsal, le sacro-lombaire et les intercostaux externes.

Action. — Ce muscle, descendant très obliquement du rachis sur les côtes, et prenant constamment son point d'appui en haut et en dedans, a manifestement pour usage d'élever les côtes; il est donc inspirateur. Il contribue en outre à brider les muscles des gouttières vertébrales, et devient sous ce point de vue congénère du petit dentelé inférieur.

IV. — Muscle petit dentelé inférieur.

Le petit dentelé inférieur est situé à la partie inférieure du dos et supérieur des lombes. Aplati, très mince, de figure quadrilatère comme le supérieur, il diffère de celui-ci par sa largeur et par sa hauteur beaucoup plus considérables, par sa direction légèrement ascendante et surtout par sa destination.

Insertions. — Il s'attache en dedans aux apophyses épineuses des trois dernières vertèbres du dos, à celles des trois premières vertèbres des lombes, et aux ligaments interépineux correspondants, par une mince aponévrose, à fibres parallèles et légèrement ascendantes, formant la moitié ou les deux tiers du muscle, confondue sur la plus grande partie de son étendue avec celles du grand dorsal et du petit oblique. De cette aponévrose naissent les fibres musculaires parallèles et ascendantes aussi, qui se partagent presque aussitôt en quatre digitations, d'autant plus longues et plus larges qu'elles sont plus élevées. Celles-ci se recouvrent de haut en bas comme les tuiles d'un toit; elles vont s'insérer au bord inférieur des quatre dernières côtes, par de très courtes fibres tendineuses mêlées aux fibres charnues. La digitation supérieure se fixe au bord inférieur de la neuvième côte, sur une longueur de 10 centimètres; la seconde au bord inférieur de la dixième, sur une longueur de 6 centimètres; la troisième au bord inférieur de la onzième, sur une étendue de 2 centimètres; la quatrième au sommet de la douzième, sur une étendue qui varie de quelques millimètres à 1 centimètre. Lorsque la douzième côte est très courte, cette dernière fait défaut.

Rapports. — Recouvert par le grand dorsal, ce muscle recouvre de dedans en dehors le long dorsal, le sacro-lombaire, les trois dernières côtes et les muscles intercostaux externes.

Action. — Les insertions et la direction du petit dentelé inférieur démontrent qu'il a pour usage d'abaisser les côtes, et qu'il doit être rangé par conséquent au nombre des muscles expirateurs.